



COMITÉ DIRECTEUR

PV n°3 du Jeudi 28 Octobre 2020

Membres présents : Jean-Pierre MASSE, Andrée BRESSOLLES, Georges GOIZE, Serge ROLLAN, Joël DELEAU, Raymond MIQUEL, Jean-Bernard MOREIRA, Michel BANES.

Invité : Céline SERNI, Christophe SANTIAGO, Éric LENOIR, Amélia KOSTMANN, Nathalie ADELLACH, Fabrice TEULIÈRE, Stéphanie TAPIE, Patrick COURTHIEU, Philippe TEILLOT, Charles BOULBÈNE.

Membres absents excusés : Gérard GONZALEZ, Gérald LEPLAY, Didier JEANJEAN, Bernard LAFFITTE, Florence MELET, Jean FAURE, Manuel GONZALEZ, Nicolas FERRIGNO, David BERET, Juliette FONT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Château de Fiches 09340 VERNIOLLE.

Ordre du jour :

- Présentation des comptes clos au 30/06/20 par le Trésorier,
- Présentation du Commissaire aux comptes M. Éric LENOIR qui fera un point sur sa mission,
- Présentation du Budget prévisionnel 2020/2021 par SOGIREX ou le Trésorier,
- Vote : proposition d'un nouveau local pour le DAF,
- Présentation de la liste électorale pour l'AG,
- Point sur la politique sportive du DAF et de la LFO,
- Questions diverses.

Ouverture de séance à 18h30 par Jean-Pierre MASSE, Président.

Il tient à remercier l'équipe en place pour le soutien et le travail fourni durant cette pandémie.

Intervention de Christophe SANTIAGO, cabinet comptable SOGIREX :

Présentation des comptes clos au 30/06/20 (clôture effectuée par le cabinet FIDUCIAL).

Le produit total des recettes s'élève à 268 598€ contre 269 887€ pour l'exercice précédent soit une baisse de 1 289€.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 163 879€ contre 180 715€ pour l'exercice précédent soit une baisse de 16 836€.

Les charges sociales s'élèvent à 64 341€ contre 37 053€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de 27 288€.

Le résultat d'exploitation s'élève à 20 213€ contre 3 093€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à 129 386€ contre -1 696€ pour l'exercice précédent. Ce résultat s'explique par la vente du local situé 3, avenue saint jean 09100 Pamiers.

Le résultat comptable de l'exercice 2019/2020 s'élève à 149 615€ contre 1 418€ pour l'exercice précédent. Le bilan est mis au vote.

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Intervention d'Éric LENOIR, commissaire aux comptes :

Il présente sa mission sur la certification des comptes CLOS AU 30/06/2020 : trois cas peuvent se présenter :

- certification pure et simple,
- réserves,
- refus.

Le mandat de mission du commissaire aux comptes est de 6 ans et sa nomination sera effective suite à l'AG du 28/11/20, si les clubs l'approuvent.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Volonté de travailler avec un cabinet comptable plus proche pour favoriser la proximité, c'est pourquoi le cabinet SOGIREX reprend la mission pour la saison 2020/2021, suite au cabinet FIDUCIAL.

Volonté d'aller à la recherche des partenaires pour la prochaine mandature.

Obtention un PGE afin de continuer l'activité du District et garantir le maintien des salariés.

Présentation de la nouvelle liste pour la prochaine mandature. La commission électorale du District se réunie le vendredi 30/10/20 afin de valider la conformité de celle-ci. Deux réunions de secteurs seront organisées prochainement, si possible étant donné la crise sanitaire, pour présenter le projet et les objectifs aux clubs.

Présentation d'un nouveau local pour le District : plus grand puisqu'il dispose d'une plus grande surface que le local actuel et le coût mensuel sera divisé presque par 3.

Le projet d'un nouveau District, afin de bénéficier d'un centre technique du Football, est toujours à l'étude. 4 communes ont été ciblées : Pamiers, Saint Jean du Falga, Saverdun et La Tour du Crieu. Le projet sera relancé suite à l'AG du 28/11.

Intervention de Jean-Pierre MASSE, Président :

Projet de structuration du District par bassin de vie. Il faut faire valoir que la jeunesse est notre priorité. Les clubs doivent se structurer et amener les jeunes à se former et à se professionnaliser.

Le pôle espoir de Castelmaurou a été retenu pour faire un pôle régional et également accueillir des délégations importantes.

Intervention de Christophe SANTIAGO, cabinet comptable SOGIREX :

Présentation du budget prévisionnel 2020/2021 sur l'**hypothèse** de l'achat d'un terrain de 23 300€ pour bâtir un nouveau siège social pour une valeur de 473 000€ soit un investissement de 496 300€.

Il y aura une augmentation majeure sur la cotisation par licence en passant de 3€/licence à progressivement 12€/licence en 2022/2023, d'une augmentation des cotisations annuelles des clubs en passant de 200€ à progressivement 250€ en 2022/2023. Il y aura également la nécessité d'obtenir des subventions d'investissement (FFF – Région – Conseil Départemental) et le maintien des subventions de fonctionnement (FFF – LFO – Conseil Départemental).

Intervention de Jean-Pierre MASSE, Président

Point sur la situation COVID. Nous sommes en attente des nouvelles directives. La FFF souhaite maintenir les championnats, mais trop de différences en fonction des préfectures et des départements. Le District de l'Ariège est déjà à -400 licences notamment sur les catégories jeunes.

Le chômage partiel risque d'être de nouveau mis en place pour nos salariés.

La situation devrait s'éclaircir suite au discours du Président ce soir.

La date de notre AG ne peut pas être changée à l'heure actuelle.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il faut préparer l'avenir, préparer les dossiers importants pour lancer les projets dès que la situation le permettra et surtout rester optimiste.

Intervention de Jean-Pierre MASSE, Président

Le District souhaite changer de local et s'installer dans un bâtiment beaucoup plus grand, disponible, situé 5, place du Mercadal 09100 PAMIERS, obtenu grâce aux relations cordiales entre le DAF et la mairie de PAMIERS.

Ce changement de local est soumis au vote :

Validé à l'unanimité des membres présents.

Intervention pour la CDA, par Amélia KOSTMANN

Mise en place de la péréquation des arbitres :

- Catégories U13 : proposition d'une indemnité forfaitaire de match à 40€ et sans indemnités kilométriques.

- U15 à 8 : proposition d'une indemnité forfaitaire de match à 50€ et sans indemnités kilométriques.

- Séniors F et U18 F : proposition d'une indemnité de match à 25€ et indemnités kilométriques avec un minimum à 35€.

Cette proposition est soumise au vote :

Validé à l'unanimité des membres présents.

Clôture de séance à 20h05 par Jean-Pierre MASSE, Président.

Il remercie l'ensemble des élus présents et clôture la séance.

La séance est levée à 20h05.

Joël DELEAU,
Trésorier



Jean Pierre MASSE,
Président

